HONORAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2019

	6% TTC ① du prix net vendeur
Honoraires vente	Pout tout bien dont le prix net vendeur est inférieur à
	50 000€, un forfait de 5000€ sera appliqué.
Honoraires vente terrain	10% TTC ① du prix net vendeur
Honoraires vente fonds de commerce	11.5% TTC ① du prix net vendeur.
Honoraires location local commercial et professionnel	Un mois de loyer hors charges à la charge exclusive du locataire
Honoraires location	16,00€ TTC par m2 ① ② ③ dont 6,00€ pour l'état des lieux à partager par moitié entre le propriétaire et le locataire ou équivalent à un mois de loyer hors charges (partagé entre le propriétaire et le locataire) dans le cas où le calcul au m2 est inférieur au prix du loyer hors charges.
Honoraires gestion	6% HT ① du montant du loyer mensuel hors charges. Dans ce cas, les honoraires de location sont de 12,00€ TTC ① par m2 ① ② ③ dont 6,00€ pour l'état des lieux à partager par moitié entre le propriétaire et le locataire ou équivalent à un mois de loyer hors charges (partagé entre le propriétaire et le locataire) dans le cas où le calcul au m2 est inférieur au prix du loyer hors charge.
Honoraires syndic	190,00€ TTC ① annuel par lots principaux. Pour toute copropriété de moins ou égale à 8 lots, un forfait de 1600.00€ TTC ① annuel est appliqué.

- ① La TVA applicable est de 20%
 - La loi autorise à prendre comme honoraires de location en « zone 3 » 22€ TTC par m2
- ② dont 6€ pour l'état des lieux à partager de moitié entre le locataire et le propriétaire
- 3 Le prix au m2 varie en fonction de la zone où se trouve le bien en location